



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mai 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 mai 2001

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition PACAULT -  
secteur 9 'La Tranchée'**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme Jacqueline  
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

DELIBERATION D2011872001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2001**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition PACAULT -  
secteur 9 'La Tranchée'**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire, Monsieur et Madame PACAULT ont donné leur accord pour la vente de d'emprises de terrain sur leurs propriétés en nature de terre agricole, dans le secteur de la Tranchée.

Ces emprises, d'une superficie totale d'environ 1275 m<sup>2</sup>, consistent en un chemin empierré et s'effectuent sur :

- la parcelle cadastrée section EV n° 11 (propriété de Mme PACAULT) pour une superficie d'environ 429 m<sup>2</sup> ;

et

- la parcelle cadastrée section EV n° 15 (propriété de M. et Mme PACAULT) pour une superficie d'environ 846 m<sup>2</sup>.

Ces acquisitions vont permettre d'assurer la liaison entre le chemin rural existant sur la commune de Saint-Symphorien et la rue du Bois chiron, elle est consentie à la Ville au prix de 643,00 F et 1269,00 F soit 1912,00 F au total respectivement (soit 1,50 F/m<sup>2</sup>), conforme à l'estimation globale du Domaine pour le Chemin Communal du III Millénaire.

L'indemnité d'éviction due par la Ville au locataire du terrain, Monsieur PILLOT Thierry s'élève à 975,00 F et 1923,00 F respectivement soit 2 898,00 F au total.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître TABARD. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908-8231-2111 du budget.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)